



FOOTBALL CLUB SUD SEVRE & MAINE

CHARTRE



CHARTRE DU JOUEUR :

- Je suis ponctuel, et dis bonjour en arrivant.
- Je suis poli avec tout le monde.
- Je respecte mes coéquipiers, adversaires et les éducateurs.
- Je respecte le protocole d'avant et d'après match.
- Je respecte les décisions de l'arbitre.
- Je participe à la vie du groupe et du club, je suis enthousiaste et attentif.
- Je respecte les règles du jeu.
- Je respecte le matériel et les locaux, j'aide au rangement après les séances d'entraînement, les plateaux et les matchs.
- Je suis assidu aux entraînements, aux plateaux et aux matchs.
- J'avertis mes éducateurs, dirigeants lorsque je ne peux pas participer.
- Je nettoie mes chaussures à l'extérieur des vestiaires.
- Je prends l'habitude de me laver et de me changer avec des affaires propres.

CHARTRE DU REPRESENTANT LEGAL (PARENT OU TUTEUR) :

- J'accompagne mon enfant jusque dans l'enceinte du stade.
- Je m'assure qu'un éducateur ou responsable du club est présent, sinon, j'attends avant de laisser mon enfant
- Je reviens chercher mon enfant dans l'enceinte du stade après l'entraînement, le plateau ou le match.
- Je respecte les horaires de matchs et d'entraînements.
- Je m'intéresse à ce que fait mon enfant.
- Je respecte les adversaires.
- J'accepte les décisions du corps arbitral.
- Je soutiens les éducateurs et les dirigeants.
- J'assure le transport des enfants lorsque l'on me le demande, en respectant le code de la route.
- Je ne fume pas en présence des enfants.
- Je suis disponible pour aider au besoin les dirigeants de mon enfant et le club en général lors des manifestations, et de tenue de bar.
- J'assiste aux quelques réunions et festivités que le club organise
- Je ne pénètre pas sur le terrain, et je reste derrière la main courante.

CHARTRE DE L'EDUCATEUR :

L'éducateur doit être un exemple. L'école de foot, c'est l'âge de l'identification, les enfants s'identifient aux adultes qui les entourent. Ils réutilisent les mêmes gestes, le même langage, etc. Il est donc impératif d'être le bon exemple.

- Je suis ponctuel
- Je surveille mon langage.
- Je ne fume pas
- Je suis en tenue de sport (obligatoire)
- Je respecte les décisions du corps arbitral.
- Je sanctionne la violence physique et verbale.
- Je fais jouer l'enfant au moins 50 % du match.
- J'ai une attitude pédagogique et éducative.

Cet exemplaire de la Charte doit être signé par le licencié et/ou son représentant légal (pour les mineurs) et sera conservé par le F. C. Sud Sèvre & Maine.

NOM et Prénom du licencié : Date :

Signature du représentant légal (pour les joueurs mineurs) :

Signature du joueur :